



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 30 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 juillet 2009

CREATION DE DEUX EMPLOIS OCCASIONNELS
A LA MISSION FESTIVAL DE LA DIVERSITE
BIOLOGIQUE ET CULTURELLE

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 10 juillet 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJault - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Michel PAILLEY - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Françoise BILLY donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Chantal BARRE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Guillaume JUIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**CREATION DE DEUX EMPLOIS OCCASIONNELS A LA MISSION
FESTIVAL DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE ET CULTURELLE**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de la mise en place du Festival des diversités culturelles et biologiques, il est nécessaire de faire appel aux compétences d'un chargé de programmation artistique pour permettre à la ville de Niort d'anticiper la programmation de ce festival et ceci très en amont.

En effet, c'est durant la période d'été 2009 qu'il convient de rechercher et d'établir les pré-réservations pour les spectacles qui se dérouleront en juillet 2010.

C'est pourquoi, il est proposé de créer un emploi occasionnel sur la base de l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée pour une période de 3 mois, l'emploi sera rémunéré sur la base d'un des échelons du grade d'attaché principal.

Par ailleurs, l'organisation du Festival nécessite un suivi administratif, technique, comptable et budgétaire particulier. Ces tâches s'ajoutent à celles normalement dévolues au service et constituent un surcoût d'activité.

C'est pourquoi, il est nécessaire de renforcer l'équipe administrative par la création d'un emploi occasionnel d'assistant du chargé de mission sur la base de l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et ce pour une durée de 3 mois renouvelable 1 fois. Cet emploi sera rémunéré sur la base d'un des indices de la grille indiciaire des rédacteurs territoriaux.

Les crédits nécessaires à ces deux postes sont inscrits au budget 2009.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter les créations d'emplois occasionnels :

- * de chargé de programmation artistique,
- * d'assistant du chargé de mission du Festival,

à la Mission Festival de la Diversité Biologique et Culturelle.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON